



TG.323

12/10/2016



Elections C.A

Nous remercions les 286 salariés qui à Douai ont voté pour la liste Sud lors des élections du C.A. Ce résultat représente une progression de 11,5% chez les salariés « Hors cadres », nous passons de 22 à 33,5%.

C'est 33,5% représente 286 voix, alors que la coalition cfe/cgc, fo et cfdt ne font à eux trois « que » 391 voix dans le collège autre que cadres.

391 divisés par trois, égal



Fo 130 voix

Cfdt 130 voix

Cfe/cgc 130 voix

SUD 286 voix

Autrement dit, et malgré le faible taux de participation,
le syndicat qui monte, c'est bel et bien le syndicat SUD.

Ce résultat ici à Douai nous conforte dans l'idée que notre discours est le bon, que nos actions sont reconnues, notre présence dans les ateliers appréciée des salariés.

Comme on ne change pas une équipe qui gagne, nous continuerons notre travail syndical de la même manière.

La direction est prévenue.



Sur le plan national SUD progresse aussi, de 9,56% nous passons à 12,04%(hors cadres). Notre progression est constante d'élection en election, mais reste encore insuffisante pour avoir un élu au CA, mais nous travaillons pour nous implanter sur d'autres sites, car nous ne sommes pas encore présents partout.

Le 15 octobre n'est pas un samedi obligatoire !

Rappel des faits ;

Acte 1 ; le mercredi 28 septembre en C.E ordinaire, M. Naro annonçait que pour les semaines qui viennent toutes heures supplémentaires seraient au volontariat. Cette annonce allait dans le bon sens.

Acte2 ; le lendemain, soit le jeudi un C.E extra était mis en place, et la surprise la direction annonce un samedi obligatoire pour le bout du montage.

On se demande qui dirige le bateau ???

Acte3 ; La direction se justifie difficilement en mettant en avant le fait que c'est toujours les mêmes qui sont sollicités et que pour ne plus faire de « jaloux », pour éviter les tensions, tout le monde viendra travailler. Un point c'est tout.

Acte4 ; pour arrondir les angles elle dit aussi qu'elle n'utilisera pas l'accord compétitivité qui lui permet de nous faire travailler un samedi qui bascule ensuite en CT individuel et en plus non majoré. Preuve s'il en est que cet accord est vraiment pourri, puisque même notre direction locale n'ose pas l'appliquer.

Acte5 ; Elle décide donc de le payer en H.S.

Acte6 ; malgré ce « geste », pour SUD, le fait de remercier ainsi les salariés du BDM en les obligeant à travailler ce samedi est intolérable. Si la direction voudrait les écœurer, elle ne s'y prendrait pas autrement.

Acte7 ; ce samedi 15 octobre n'est pas un samedi obligatoire, puisque SUD appelle les salariés du bout d'usine à une heure de grève pouvant aller jusqu'à la journée.



Pour les intérimaires ; certains contrats se font en heures et non pas de date à date. Donc quand vous avez atteint ce nombre d'heures, vous êtes « gentiment » remerciés.

En faisant des H.S vous serez viré plus tôt.

En plus du manque de considération à votre égard

Ils vont vous virer plus tôt.

Quand on sait ça

est-ce que ce samedi est toujours intéressant ?